

Pays : Bulgarie

Commission : Conseil de l'UE "Blue Deal"

Problématique : " Comment l'Union européenne peut-elle renforcer son rôle dans la protection des mers et océans, tout en conciliant les intérêts économiques des États membres ?"

La Bulgarie est située au Sud de la Roumanie, en Europe de l'est et est bordée par la mer noire à l'Est. Membre de l'UE depuis 2007 et de l'OTAN depuis 2004, la Bulgarie est une république parlementaire démocratique depuis la fin du régime communiste en 1990. Elle est dirigée par la présidente Iliana IOTOVA et le premier ministre par intérim Andreï Gurov, libéral et pro-européen. L'économie bulgare s'appuie principalement sur les services et le tourisme, l'industrie, l'énergie et l'exploitation des ressources comme le zinc ainsi que l'agriculture. Même si ces activités sont diversifiées, elles constituent le PIB le plus bas d'Europe qui s'élève à 110 milliards d'euros. Dans ce contexte économique et politique, la protection des espaces maritimes est primordiale dans la gestion du pays.

La Conférence des Nations Unies sur l'Océan vise à protéger et assurer la gestion des Mers et Océans de façon durable et à long terme face à l'urgence climatique et aux besoins changeants des différents pays en rapport avec l'eau.

Ainsi, l'Union Européenne doit travailler pour équilibrer les capacités économiques des différents membres en s'engageant pour la protection des espaces maritimes de la zone.

Le "Blue Deal" est particulièrement important pour le pays, côtier à la Mer Noire et en proie à des déficits hydriques majeurs. Le pays doit concilier la protection des écosystèmes marins, fragiles et menacés, avec le développement économique de ses ports, de la pêche et du tourisme de bord de mer. La Mer Noire est touchée par une forte pollution, notamment due à aux déchets agricoles en provenance du Danube. La surpêche et donc la diminution de la présence de certaines espèces comme le maquereau, associée au changement climatique aggravent la vulnérabilité de cet écosystème marin. Pour la Bulgarie, maîtriser ces points de tension est donc important pour assurer l'économie commerciale de certains ports comme Varna et Burgas, le secteur de la pêche plus artisanale et le tourisme sur les bords de la Mer Noire qui, grandissant depuis quelques années, participent à la diversité économique du pays.

La Bulgarie soutient un renforcement du rôle de l'Union européenne dans la protection des mers et océans, à condition que les mesures soient progressives, financées et adaptées aux réalités économiques des différents États membres, afin de garantir une transition écologique réellement solidaire et inclusive pour ceux disposant d'un PIB plus faible par exemple. Des conférences ont été organisées sur la raréfaction de l'eau, la gestion durable et la réutilisation des eaux usées. En mai 2025, la Bulgarie et la Grèce ont signé un accord de cinq ans sur la gestion des eaux transfrontalières (rivière Arda), suite à des sécheresses engendrées par le changement climatique. Le pays souhaiterait transformer les secteurs maritimes traditionnels (tourisme, pêche, exploitation des ressources) en une économie durable même si la gestion des ressources marines est fragmentée, nécessitant une meilleure coordination des politiques régionales et nationales. Elle compte s'engager tout autant que dans le Green Deal pour la transition écologique et la réduction de la dépendance énergétique.

Concernant le Blue Deal et les solutions déjà mises en place pour la protection des océans, la Bulgarie a appliqué les directives européennes en lien avec la protection marine notamment via la Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » (2008/56/CE). Le pays a aussi mis en place des zones marines protégées le long de son littoral avec le Réseau Natura 2000 en mer et participé à des programmes européens de lutte contre la pollution en mer Noire en coopérant avec la Géorgie, la Moldavie, la Turquie, l'Ukraine et la Roumanie durant la BBSEA, Blueing the Black Sea Program en 2025 à Istanbul. Au niveau sécuritaire, la Bulgarie s'engage aussi et a déjà signé un accord avec la Macédoine du Nord, portant sur la construction d'un tunnel ferroviaire transfrontalier. Cette infrastructure stratégique s'insère dans le projet de développement du corridor transeuropéen VIII reliant la mer Adriatique et la mer Noire. Dans le cadre de l'Initiative des Trois Mers, la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie, trois nations d'Europe du Sud-Est, en 2025, se sont engagées en signant la construction d'un corridor reliant le port grec de Thessalonique au port roumain de Constanta. Un projet essentiel pour le commerce régional, qui illustre parfaitement les recompositions géoéconomique et géopolitique dans cette région de l'Europe. Ce projet comprend la construction d'autoroutes, de chemins de fer et d'un oléoduc. Avec le découplage progressif de l'Europe et de la Russie dans un contexte de guerre, les pays de la région cherchent à créer un axe de communication horizontal à la frontière Est de l'Europe en maintenant la sécurité et en préservant l'environnement.

La Bulgarie compte donc sur l'Union européenne pour consolider la protection des mers et océans, notamment dans des espaces fragiles et stratégiques comme la Mer Noire. Avec un gouvernement se plaçant du côté pro-européen, le pays attend une mise en œuvre progressive et équitable, accompagnée de mécanismes financiers adaptés aux capacités économiques des États membres.